

CIALE

\$ 5,000,000.00
\$ 5,500,000.00
\$ 45,219,000.00

son département
sieurs examinent
gôts.
nnaires lors de sa
rs.

TE

u Nouveau-Brun-

IZ VOS IDEES

croquis ou mo-
e votre invention
confidentiels.
re illustrée.



EAU
SANTE

uger ce trésor
uiront bientôt

ans la douleur

ses continus sont
sonnes sont déjà
pris cette grande

s de moi aux heu-
si. Dites ce que
les maladies que
et à tout âge, et
liqu. a ce que je
is c. partout en

ans de vente et
ux par la lecture
oir le Bonheur.

s remèdes

à tout le système
lui, tout lui sem-
bles il a passés lui
bonheur et la vie,
ait envoyé est un
ir de celui qui m'a
vivre. Encore une
ous êtes convaincu

p. m. En plus

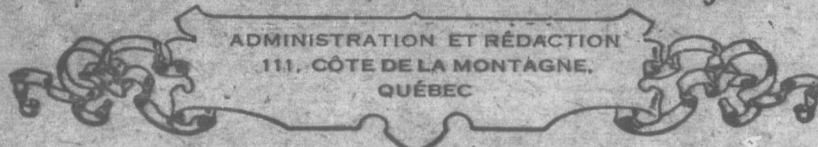
en loi
H QUEBEC

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Abonnement payable d'avance.
Canada— Excepté cité de Québec, \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers, 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maratchers 75c
Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonces
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Liméée, 111 Côte
de la Montagne, (Edifice Morin) Québec.
Case postale 123.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maratchers de la Province de Québec

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-
letin de la Ferme", Case postale 326
Montréal.

VOLUME XV

LE 13 JANVIER 1927

Numéro 2

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Succès remarquable de notre concours de fabrication

Amélioration importante chez un grand nombre de fabricants

Nous avons envoyé dernièrement les primes de notre concours de fabrication, la "COURSE A LA PERFECTION", tenue du 15 mai au 15 octobre 1926. Les fabricants, qui nous ont expédié leurs produits au cours de cette période, ont reçu une récompense proportionnée à la qualité et à la quantité du beurre et du fromage dont ils nous ont confié la vente. Nous sommes fiers d'y ajouter nos plus sincères félicitations et d'annoncer à toute la classe agricole de la province de Québec, les progrès remarquables accomplis dans la fabrication des produits laitiers chez les fabricants de Beurre et de Fromage qui savent bénéficier de l'aide de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE, pour le plus grand avantage des producteurs de lait.

Si l'on compare les résultats du CONCOURS de 1926 à ceux de l'année précédente, on constate une amélioration notable dans la qualité. Même, chez un grand nombre de fabricants, le progrès est très important, leur avancement dans la voie de la perfection n'est rien moins que prodigieux, et nous nous plaisons à le proclamer bien haut, afin que toute la Province puisse apprécier le dévouement de ces VAILLANTS APOTRES DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Ces quelques noms ne représentent qu'une faible partie des fabricants progressifs qui emploient leur énergie à améliorer sans cesse la qualité des produits laitiers.

Tous les fabricants de beurre et de fromage, qui ont profité de notre concours de fabrication, méritent d'être cités à l'honneur, parce que en s'efforçant d'améliorer leur fabrication, ils contribuent dans une large mesure à rendre l'industrie laitière plus payante.

Saluons-les bien bas, ce sont les maîtres de la principale industrie de notre Province. Ils ont entre les mains le sort de presque toute la classe agricole, car, dans bien des cas, c'est de la fabrique de beurre ou de fromage que le cultivateur reçoit la plus forte partie de son revenu.

C'est pourquoi les fabricants qui prennent part activement à nos concours de fabrication ont droit à la reconnaissance et à l'encouragement de la classe agricole, et leurs succès sont assez remarquables pour inciter les autres à suivre leur exemple.

Malheureusement, un certain nombre de fabricants restent indifférents à ces concours. Ils perdent ainsi des avantages appréciables pour eux ou leurs patrons, car, lorsque la qualité de leurs produits n'est pas parfaite, les rapports éducationnels aideraient à l'améliorer. Quand la fabrication est irréprochable, la prime représenterait une jolie récompense, sans compter que la vente en coopération facilite le maintien des prix, dans l'intérêt des producteurs.

Ainsi, en feuilletant le Bulletin No 67, publié par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, on constate que dans le comté d'Argenteuil une fabrique de beurre et de fromage a perdu, à elle seule, en 1925, une prime qui se serait élevée à environ \$98.00; une autre, dans le comté de Labelle, environ \$95.00; une autre, dans Mégantic, environ \$90.00. Un fabricant de beurre du comté de Bagot a perdu près de \$85.00, et ainsi de suite. Ces chiffres sont basés sur une classification de 92.5 points. En tenant compte qu'une certaine quantité des produits, des fabriques ci-haut énumérées ont été classés à 94 points et même plus, il est facile de comprendre que la prime aurait été plus élevée, et que, par conséquent, la perte est plus considérable.

Il est regrettable que d'excellents fabricants perdent cette rémunération qu'ils pourraient facilement ajouter à leurs revenus, tandis que d'autres médiocres pourraient se perfectionner en participant à nos concours de fabrication, tout en améliorant l'industrie laitière de notre Province.

Pour donner une idée du résultat de notre concours de fabrication, "LA COURSE A LA PERFECTION", nous donnons ci-après un tableau démontrant le progrès réalisé par certains fabricants au cours de la saison 1926.

	SAISON 1925			SAISON 1926		
	Quantité expédiée	Classification		Quantité expédiée	Classification	
		Boîtes	Nombre de points		Boîtes	Nombre de points
		92.5 à 94	94 et plus		92.5 à 94	94 et plus
Gonzague Girard, Métabetchouan, Lac St-Jean	1033	839 boîtes	144 boîtes	1197	413 boîtes	746 boîtes
Auguste Jobidon, St-Séverin-de-Proulxville, Champlain	1043	721 "	"	976	976 "	"
Arthur Labbé, Albanel, Lac St-Jean	785	502 "	"	818	766 "	"
Georges Larouche, Métabetchouan, Lac St-Jean	762	727 "	"	867	681 "	100 "
Albert Boily, Métabetchouan, Lac St-Jean	1315	759 "	"	1173	706 "	79 "
Jos. Poirier, St-Honoré-de-Shenley, Beauce	897	803 "	"	1058	912 "	54 "
François Bonneau, St-François, Montmagny	668	633 "	"	910	782 "	42 "
Joseph Blanchette, St-Aimé, Richelieu	382	233 "	"	1120	985 "	"
Albert Guimond, Lyster Station, Mégantic	983	494 "	"	1114	934 "	"
Hector Lavoie, St-Prime, Lac St-Jean	1142	863 "	"	1099	935 "	"
Joseph Joly, Chénéville, Labelle	807	653 "	"	1013	841 "	"

13

13

13